



Déclaration liminaire

1^{er} CTL du 17 Octobre 2013

Les représentants de la CGT FIP 43 tiennent à souligner, Monsieur l'Administrateur Général des Finances Publiques de la Haute-Loire (AGEFIP 43), le changement sensible en terme de dialogue avec votre prédécesseur. En effet vous semblez réellement ouvert au dialogue et certaines de vos premières orientations, voire décisions, vont dans le sens de nos demandes. Vous avez su par exemple, entendre la presque totalité des agents du site de la trésorerie **Le Puy Ville** qui ne voulaient pas d'une réorganisation à la hussarde et qui aurait coûté beaucoup d'argent à votre DDFIP, au CHS CT local et au CHS CT Ministériel. Passons sur les pertes de temps organisées et généralisées par de vaines palabres sans lendemain.....

Vous avez aussi l'intelligence de convoquer un CTL sur un sujet d'actualité qui bien qu'inutile et très gourmand en temps, de notre point de vue, n'est curieusement pas exigé par la Direction Générale (DG). Vous avez d'autre part pris soin à ce que tous les représentants des personnels de toutes les OS puissent être présents. Les représentants de la CGT FIP 43 savent apprécier les situations au delà des mots et ont de la mémoire, comme souligné sur les deux premiers bons exemples.

Rassurez-vous, Monsieur l'Administrateur Général des Finances Publiques de la Haute-Loire, cette introduction ne révèle pas de la part de vos serviteurs d'un changement radical de position. Les sujets qui nous réunissent aujourd'hui nous conduiront forcément à adopter une démarche stratégique à la hauteur de ce qu'ils méritent, surtout en 2^{ème} séance. Nous ne pourrons qu'affirmer notre opposition farouche à une nouvelle imposture que vous êtes chargé de vendre en local, qui n'est qu'une simple démarche redondante et démagogique.

Les représentants de la CGT FIP 43 démontrent souvent par leur investissement réel pour la défense de tous les droits de leurs mandants qu'ils méritent leur salaire et aujourd'hui, une fois de plus ils voudraient rappeler certaines réalités qui sont incontestables. En terme de pouvoir d'achat entre 2000 et 2013, la perte aura été la suivante (dernier échelon du grade) :

- AA2 : 228 €
- AA1 : 237 €
- AAP2 : 252 €
- AAP1 : 277 €
- C2 : 313 €
- C1 : 331 €
- CP : 361 €
- Inspecteur : 423 €

Cela est insupportable, même si dans le même temps une toute petite partie des personnels a vu ses rémunérations littéralement exploser comme l'a souligné dernièrement la **Cour des Comptes**.

Parlons un peu emplois, sachant que nous devons être exemplaire, comprendre supprimer un maximum d'emplois, pour combler notre abyssal déficit. Depuis 2002 les finances publiques ont rendu près de 30 000 emplois avec le résultat que tout le monde connaît par rapport aux objectifs annoncés.

Plus concrètement et devant les annonces du mercredi 2 octobre relatives au **projet de loi de finances 2014**, le Directeur Général a profité du Comité Technique de Réseau (CTR), tenu la veille, pour communiquer le chiffre des suppressions d'emplois pour l'année prochaine (2014). Sans intégrer les possibles vacances d'effectifs, 1 988 postes seront ainsi de nouveau détruits à la DGFIP.

Ils viennent s'ajouter aux presque 30 000 emplois déjà éliminés depuis 2002.

1 988 emplois supprimés à la DGFIP = 1 988 chômeurs supplémentaires

Ne manquant pas d'humour notre B.B. a mis en évidence la diminution des sacrifices exigés en la matière n'hésitant pas à effectuer une comparaison avec les exercices précédents :

2011 : 2 677

2012 : 2 438

2013 : 2 023

2014 : **1 988 emplois supprimés** ! Euréka..... en pourcentage ça fait combien ?

Devant ces chiffres incontestables devons nous nous réjouir ou bien accepter sans rechigner cette nouvelle amputation. Les représentants des personnels de la CGT FIP 43 vous posent la question, **Monsieur l'Administrateur Général des Finances Publiques de la Haute-Loire**. Ils vont même vous mandater auprès de **M. BRIDAY** pour exiger zéro suppression d'emploi ici en Haute-Loire ou bien c'est **M. BRIDAY** en personne qui vient les annoncer.

N'a-t-il pas affirmé droit dans nos yeux lorsqu'il avait trouvé le temps et le chemin pour venir à nous que ce n'est pas l'os qui est attaqué c'est la moelle. Depuis il n'y a plus de moelle et c'est de poussière que l'avenir sera en terme de présence des finances publiques de qualité et de proximité.

Concernant les simplifications gage de rationalité, du moins le dit-on, un petit exemple peut éclairer notre lanterne.

Dans ce monde où tout va trop vite, où il faut penser mondialisation (penser avec un e si possible et pas un a) notre administration doit démontrer sa capacité d'adaptation. Pour ce faire une ère de la simplification a été décrétée. Tous les mois la moisson sur **ULYSSE** est plus abondante.

Pourtant une petite ombre a terni cet éclairage avec l'actuelle Loi de Finances. Pour qu'un impôt soit compris de tous, il faut qu'il soit compréhensible pour l'ensemble de la population (et notamment par les agents de notre ministère). Alors, que des Hauts Fonctionnaires doivent plancher pour apporter chaque mois des simplifications au directeur général, cette année ils ont explosé les records !

- en inventant le bouquet de travaux avec ses multiples taux de déduction, ses 3 dates, ses 6 catégories de travaux, ses actions en duo, en triple, en solo, le tout saupoudré de nouvelles normes environnementales ;
- en créant 207 cases supplémentaires dans la déclaration des revenus 2012 ;
- en rajoutant pour les revenus fonciers une autre couche à ce mille-feuilles fiscal : Malraux, Perissol, Scellier, les Robien, les Borloo, les Besson, et maintenant le Duflot !
- en multipliant les rabots ;
- la brochure pratique de l'IR est passée de 330 pages en 2011 à 381 pages en 2013 ;
- la 2042 complémentaire est passée en quelques années de 4 à ...10 pages.

Alors oui l'année 2013, c'est le bouquet, **Monsieur l'Administrateur Général des Finances Publiques de la Haute-Loire**, vous pouvez le confirmer à notre délégué Régional qui en informera notre **Directeur Général**.